

PUBLIC VISE

Toute personne qui, au sein d'une entreprise, souhaite se former aux gestes de premiers secours et également participer à la prévention des accidents du travail.

PRE REQUIS

Aucun prérequis.

DUREE, DATES, LIEU, HORAIRES

14 heures soit à 2 jours au sein de votre entreprise (Dates et horaires = Cf. convention de formation ou sur demande.)

MODALITE D'ORGANISATION

Formation en groupe de 4 à 10 Personnes maximum.
En présentiel.

MOYENS TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES

Le programme de formation et les moyens pédagogiques sont conformes à ceux définis par l'INRS dans le document de référence v8-01/2021 et le guide des données techniques v5-01/2024 :

- Pan d'intervention et pictogrammes
- Défibrillateur de formation avec accessoires
- Lot de mannequin (adulte, enfant, nourrisson)
- Matériel pour la réalisation des simulations
- Matériel d'entretien des mannequins et accessoires

Personnes en situation de handicap, prenez contact avec l'organisme de formation en amont de la formation pour une adaptation des modalités en fonction de vos besoins spécifiques et particuliers.

REFERENCES

Code du Travail : Articles R 4224-15 et 16/R 4121-1 à 4

Décret n°2007-705 du 4 mai 2007

INRS : Document de référence v8-01/2021

DELAIS D'ACCES

Cf. convention de formation ou sur demande. (En fonction du planning)

TARIF

*Nous consulter pour devis personnalisé

INTITULE :

Formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST) / Prévention et intervention en cas d'accident

OBJECTIFS :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de :

- Intervenir face à une situation d'accident du travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention
- Mettre en application ses compétences de Sauveteur secouriste du travail (SST) au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

PROGRAMME DE FORMATION :

Conforme à celui défini par l'INRS dans le document de référence v8-01/2021 et le guide des données techniques v5-01/2024 :

INTERVENIR FACE À UNE SITUATION D'ACCIDENT DU TRAVAIL

- Situer le cadre juridique de son intervention
- Réaliser une protection adaptée
- Examiner la (ou les) victime(s)
- Alerter ou faire alerter
- Secourir la (ou les) victime(s) de manière appropriée

LES COMPÉTENCES SST AU SERVICE DE LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

- Le rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention
- Informer des situations dangereuses les personnes désignées au sein de l'entreprise

FORMATION CONTINUE :

- Le certificat de SST est valable 24 mois. Avant la fin de cette période, le SST doit suivre une session de Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) SST pour prolonger sa validité pour une nouvelle période de 24 mois

EVALUATION DE LA FORMATION :

- Les critères d'évaluation utilisés sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de certification des Sauveteurs Secouristes du Travail et transcrits dans la grille de certification individuelle fournie par l'INRS.
- A l'issue de cette évaluation certificative, un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail est délivré au candidat ayant participé activement à l'ensemble de la formation et ayant réussi l'évaluation.

ENCADREMENT - FORMATEURS :

Profil type (CV détaillés sur simple demande) : Une solide expérience professionnelle dans le domaine du secourisme et titulaire du certificat de formateur SST.